BTS

Bâtiment

Apprentissage – formation en alternance	BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS • BOIS	Gros œuvre - Travaux publics - Génie civil

VOUS SOUHAITEZ

- Apprendre un métier
- Obtenir un diplôme professionnel reconnu
- Alterner entre l'établissement de formation et l'entreprise
- Sécuriser votre parcours de formation
- Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

LES PRÉREQUIS

- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*

**Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.*

- Vous êtes titulaire d'un Bac (ou tout autre diplôme de niveau 4)
- L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BTS Bâtiment a pour objectif de former des techniciens supérieurs capables de conduire et de encadrer des travaux de construction neuve ou de réhabilitation. Le titulaire du diplôme sait analyser un dossier de consultation, interpréter les plans, les pièces écrites et les normes techniques. Il participe aux études de prix, aux choix techniques et à l'élaboration des solutions constructives. Il prépare le chantier : planification, définition des moyens humains et matériels, approvisionnements, installations de chantier. Il organise et coordonne l'exécution des travaux, en contrôlant la qualité, la sécurité, le respect des délais et des coûts. Il réalise des relevés, des essais et mesures, participe à la gestion documentaire et aux relations avec les différents intervenants. Il utilise les outils numériques de CAO, de calcul, de suivi de chantier et contribue à la prise en compte des exigences environnementales et réglementaires.

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Le BTS Bâtiment forme des techniciens supérieurs capables d'intervenir à toutes les étapes d'une opération de construction ou de réhabilitation : études techniques et de prix, préparation, organisation et conduite de chantier, dans le respect des normes, des délais, des coûts et de la sécurité.

MÉTIERS VISÉS

- Conducteur de travaux bâtiment
- Chef de chantier gros œuvre / réhabilitation
- Technicien d'études en bureau de méthodes ou de calcul
- Chargé d'affaires bâtiment (après expérience)

RÉSUMÉ DU MÉTIER

Le titulaire du BTS Bâtiment participe aux études de conception, aux métrés et à l'estimation des travaux, prépare et planifie le chantier, coordonne les équipes et les moyens, suit l'avancement, contrôle la qualité et la sécurité. Il assure le lien entre le bureau d'études, l'entreprise, les fournisseurs et le client.

POURSUITE D'ÉTUDE

Possibilité de poursuivre en licence professionnelle notamment

TYPE DE RECONNAISSANCE ET VALIDATION

+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41816

Niveau de diplôme : 5 (BTS)

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s)	–
NSF	232
ROME	F1202
FORMACODE	22274
RNCP	41816

NOM DU CERTIFICATEUR

Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 5 (BTS)

Date d'enregistrement de la certification : 17/12/2025

Date d'échéance de la certification : 31/08/2031

DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 2 ans (20 semaines de formation (700 heures) /an au sein du lycée pendant la période scolaire)

MODALITÉS DE FORMATION

La formation se déroule en cours collectif, en présentiel dans l'établissement de formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail). Le délais est conditionné par le calendrier des plateformes institutionnelles d'affectation avec une durée maximum de 6 mois. En cas de contact hors plateforme, la prise de contact est effectuée dans les 72h

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

https://ifpra-normandie.fr/wp-content/uploads/2022/03/CONDITIONS-GENERALES-DE-VENTE.pdf

TARIFS ET FINANCEMENT

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est gratuite pour l'apprenti, Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

CONTACTS – RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan. Contact : 0232089414 // ifpra-contact@ac-normandie.fr https://ifpra-normandie.fr (Nos formations > Apprentissage)

https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/

MÉTHODE MOBILISÉE

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Mises en situations professionnelles sur plateaux techniques. Enseignements généraux réalisés en salle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au règlement d'examen du référentiel de la certification. Selon la certification, les épreuves peuvent se dérouler en contrôle en cours de formation (CCF) seul, en CCF et ponctuel, ou en ponctuel.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter l'organisme de formation en amont de leur souhait d'inscription pour une adaptation des modalités en fonction de leurs besoins.

Pour l'apprenti en situation de handicap, un accompagnement individualisé est mis en place :

- la mise en relation avec un référent handicap de proximité au sein de l'établissement et du référent handicap apprentissage de l'IFPRA : ifpra-handicap-apprentissage@ac-normandie.fr
- l'adaptation des moyens pédagogiques, techniques et organisationnels lorsque cela est nécessaire et possible
- l'orientation vers des partenaires spécialisés si les besoins dépassent les capacités de l'organisme de formation (partenariat de l'IFPRA avec le GIP ALFEPH)

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

LIEUX DE FORMATION

Établissement / antenne	Sigle	Ville	Département
Dumont d'Urville - Laplace	LPO	Caen	Calvados (14)
Thomas Pesquet	LP	Coutances	Manche (50)
Le Corbusier	LPO	Saint-Étienne-du-Rouvray	Seine Maritime (76)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A
L'IFPRA Normandie est labellisé Qualiopi – Eduform.